Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 1 / 111



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Dynasylan® GLYMO

Nom Chimique [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane

No.-CAS 2530-83-8

N° d'enregistrement REACH:: 01-2119513212-58-0002

No.-CE 219-784-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

VA-Nr

Utilisations identifiées

pertinentes Fonction Pour utilisation industrielle

Agent adhésif

Agent de réticulation Modificateur de surface

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Evonik Resource Efficiency GmbH

RE-ES-PS Hanau Postfach 1345 D-63403 Hanau

 Téléphone
 +49 (0)6181 59-4787

 Téléfax
 +49 (0)6181 59-4205

 Adresse e-mail
 sds-hu@evonik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas

+49 (0)7623-919191 (Service d'interprétariat)

d'urgence

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon (CE) 1272/2008

Base légale EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008

Symbole(s)

Mot signal Danger

Remarque sur les dangers H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Consigne de sécurité: P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

Prévention protection des yeux/du visage.

Consigne de sécurité: Réaction P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20 2/111 Page:

VA-Nr

116454



2.3. Autres dangers

Selon les critères du décret REACH, pas de substance PBT, vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. **Substances**

Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no.

[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane

No -CAS 2530-83-8 No.-CE 219-784-2 REACH n° 01-2119513212-58 Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318

Textes des phrases H, voir au chapitre 16

3.2. Mélanges

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation

Lors de la formation d'aerosols ou de brouillards:

Amener la personne concernée à l'air frais.

En cas de troubles persistants: Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation permanente de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau, paupières ouvertes, pendantau moins 10 minutes.

Poursuivre le nettoyage avec un collyre.

Protéger l'oeil intact.

Alerter un organisme de secours médical d'urgence. (Mot important: brûlure de l'oeil par de l'acide) Soins complémentaires à effectuer immédiatement dans une clinique ophtalmologique ou chez un ophtalmologiste. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée à la clinique ophtalmologique.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau.

Seulement si le malade est conscient:

Faire boire abondamment de l'eau en petites gorgées.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme s

Après absorbtion de grandes quantités de substance:

La libération des produits de la réaction (Méthanol) peuvent conduire à un empoisonnement.

Symptômes possibles d'empoisonnement:

hébétitude, vertiges, nausées, douleurs abdominales du type colique, troubles respiratoires.

Symptômes en cas d'intoxication avancée: troubles de la vue, cécité.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires 4.3.

Si nécessaire, thérapie contre irritation.

Thérapie:

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

remplace la version: 3.20 Page: 3/111

Endoscopie précoce détection d'éventuelles lésions des muqueuses apparues dans l'oesophage et l'estomac. Le cas échéant aspiration des substances résiduelles.

Décèlement de substance (Méthanol) possible dans:

Sang

Thérapie antidote: éthanol.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: jet d'eau vaporisée

mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

5.3. Conseils aux pompiers

L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau.

Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

En cas d'incendie: port d'appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Ne pas respirer les vapeurs / aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser atteindre les eaux usées le terrain les cours d'eau eau souterraine les égouts.

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Trans vaser dans des récipients appropriés Eliminer en respectant les prescriptions.

Matériau liant adéquat: sable (pour endiguer)

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les règles habituellement applicables à la manipulation des produits chimiques.

Application, transformation: Prévoir une bonne ventilation ou aspiration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

EU-GHS(R11/011) / 07.07201714:41

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 4 / 111

VA-Nr T16454 GEVUITR

Indications plus détaillées, voir annexe Scénario d'exposition.

RUBRIQUE 8: Contrôle s de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL/DMEL

Utisation finale Salarié
Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

Effets systémiques - longue durée

santé

Valeur 147 mg/m3

Remarques Toxicité à dose répétée

Utisation finale Salari é
Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

Effets systémiques - aigus

santé

Valeur 147 mg/m3

Remarques Toxicité à dose répétée

Utisation finale Salari é
Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

santé

Long terme - effets locaux

Remarques Non déterminable de manière quantitative

Utisation finale Salarié
Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

santé

Aigu - effets locaux

Remarques Non déterminable de manière quantitative

Utisation finale Salari é
Voies d'exposition dermi que

Lésions possibles pour la

santé

Effets systémiques - longue durée

Valeur 21 mg/kg de poids corporel/jour

Remarques Toxicité à dose répétée

Utisation finale Salari é
Voies d'exposition dermi que

Lésions possibles pour la

santé Valeur Effets systémiques - aigus

21 mg/kg de poids corporel/jour

Remarques Toxicité à dose répétée

Utisation finale Salari é
Voies d'exposition dermi que

Lésions possibles pour la

Long terme - effets locaux

santé

Remarques Non déterminable de manière quantitative

Utisation finale Salari é
Voies d'exposition dermi que

Lésions possibles pour la

Aigu - effets locaux

santé

Remarques Non déterminable de manière quantitative

Utisation finale Cons ommateurs
Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

santé

Effets systémiques - longue durée

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 5/111 Page:

> Valeur 43.5 ma/m3

Remarques Toxicité à dose répétée

Utisation finale Consommateurs 3 1 Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

santé

Effets systémiques - aigus

VA-Nr

Valeur 43,5 mg/m3

Toxicité à dose répétée Remarques

Utisation finale Consommateurs 3 1 Voies d'exposition Inhalation

Lésions possibles pour la

santé

Long terme - effets locaux

Non déterminable de manière quantitative Remarques

Utisation finale Consommateurs 3 1 Inhalation

Voies d'exposition

Lésions possibles pour la

santé

Aigu - effets locaux

Remarques Non déterminable de manière quantitative

Utisation finale Consommateurs 3 1 Voies d'exposition dermique

Lésions possibles pour la

santé

Effets systémiques - longue durée

12,5 mg/kg de poids corporel/jour Valeur

Remarques Toxicité à dose répétée

Utlisation finale Consommateurs 3 1 Voies d'exposition dermique

Lésions possibles pour la

santé Valeur

12,5 mg/kg de poids corporel/jour

Effets systémiques - aigus

Toxicité à dose répétée Remarques

Utisation finale Consommateurs 3 1 Voies d'exposition dermique

Lésions possibles pour la

santé

Long terme - effets locaux

Non déterminable de manière quantitative Remarques

Utlisation finale Consommateurs 3 1 Voies d'exposition dermique

Lésions possibles pour la

santé

Aigu - effets locaux

Non déterminable de manière quantitative Remarques

Utisation finale Consommateurs 3 1

Voies d'exposition Orale

Lésions possibles pour la

santé Valeur

Remarques

Long terme - effets systémiques

Toxicité à dose répétée

12,5 mg/kg p.c./jour

PNEC-valeurs

Valeur

Eau douce

Valeur 1 mg/l

> Eau de mer 0,1 mg/l

Eau - dégagement temporaire

Valeur 1 mg/l

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

6/111 Page:

Sédiment

VA-Nr

Valeur 0,79 Poids humide mg / kg

Valeur 0,13 Poids humide mg / kg

STP

> 10 mg/lValeur

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation en cas de formation de vapeurs/d'aérosols.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de formation de poussières/de vapeurs/d' aerosols ou si dépassement des valeurs limites comme

utiliser un matériel respiratoire avec un filtre approprié (filtre du type ABEK) ou port d'appareil respiratoire autonome

N'utiliser que les équipements de protection respiratoire avec le symbole CE et comprenant un numéro de test à quatre chiffres.

La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

Respecter la durée limite du port de l'appareil de protection respiratoire.

Protection des mains

par exemple, caoutchouc butyle Matériau de gants

Epaisseur du matériau 0,5 mm délai de rupture >= 480 min

par exemple, Caoutchouc fluoré (Viton) Matériau de gants

Epaisseur du matériau 0,4 mm >= 480 min délai de rupture

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail.

L'appropriation spécifique au poste de travail devrait être clarifiée avec les fabricants de gants de

Les indications sont basées sur de propres contrôles, sur des indications de littérature et informations de fabricants de gants ou sont dérivées par analogie de matières similaires.

Il convient de tenir compte que, dans la pratique, la durée d'utilisation quotidienne de gants de protection contre les produits chimiques, en raison de nombreux facteurs d'influence (par ex. température, charge mécanique de la matière des gants), peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374.

Protection des yeux

lunettes de sécurité bien ajusteés (par ex. lunettes étanches)

Protection de la peau et du corps

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage.

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

7/111 Page:



Mesures de protection

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. L'équipement de protection personnelle utilisé doit être conforme aux prescriptions de la directive 89/686/CEE et aux modifications intervenues (identification CE).

VA-Nr

En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée. Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps. Ne pas inhaler les vapeurs ou les aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles 9.1.

Aspect

Forme liquide Couleur incolore liquide état physique Odeur type ester

Seuil olfactif: non-déterminé(e)

рН non-déterminé(e)

< -70 °C Point/intervalle de fusion

(valeur de la littérature)

90 °C Point/intervalle d'ébullition (0,7 hPa)

> Méthode: DIN 51 356

262 °C (1013 hPa) DIN 51 356 Méthode:

122 °C Point d'éclair

> Méthode: DIN EN ISO 2719 (Pensky-Martens, Closed Cup)

Vitesse d'évaporation non-déterminé(e)

Inflammabilité (solide, gaz) non-déterminé(e)

Limite d'explosivité, inférieure 0,7 %(V) (200 °C)

> Méthode: **DIN EN 1839**

Limite d'explosivité, > 13,6 %(V) (200 °C) **DIN EN 1839** supérieure Méthode:

Pression de vapeur < 0,1 hPa (20 °C)

Densité env. 1,07 g/cm3 (20 °C)

> Méthode: DIN 51757

Hydrosolubilité pas miscible

décomposition par hydrolyse

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

(20 °C) log Pow: 0,5

Auto-in flammabilité 400 °C (1013 hPa)

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

8/111 Page:

> Décomposition thermique non-déterminé(e)

3,65 mPa.s (25 °C) Viscosité, dynamique

DIN 53 015 Méthode:

VA-Nr

Explosibilité non explosif

Autres informations 9.2.

Température d'inflammabilité 400 °C

> DIN 51 794 Méthode:

Corrosion du métal N'est pas attendu en raison de la structure

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereus es connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Réaction exothermique avec:

dangereuses peroxydes

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles

peroxydes, eau

Produits de décomposition dangereux

Méthanol en cas d'hydrolyse.

L'alcool formé par hydrolyse rabaisse le point d'inflammation du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 Rat: 8025 mg/kg

> Méthode: OCDE Ligne directrice 401

CL50 Rat: 5,3 mg/l / poussières/brouillard Toxicité aigu ë par inhalation

OCDE Ligne directrice 403 Méthode:

Toxicité aiguë par pénétration

DL50 Lapin: > 2000 mg/kg

cutanée

OCDE Ligne directrice 402 Méthode:

La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité Appréciation:

aiguë par la peau

Irritation de la peau

Pas d'irritation de la peau

OCDE Ligne directrice 406 Méthode:

Irritation oculaire Lapin

Effets irréversibles sur les yeux

OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation Test de Buehler Cochon d'Inde: Ne provoque pas de sensibilisation de la

peau.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Méthode:

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20 9/111 Page:

OCDE Ligne directrice 406

Orale Rat Toxicité à dose répétée

Période d'essai: 28 d NOAEL: 500 mg/kg

VA-Nr

Méthode: OCDE Ligne directrice 407

inhalation Rat

Période d'essai: 14 d

NOAEL: 0,225 mg/kg Méthode: **OECD 412**

Appréciation STOT-Exposition

unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme Appréciation:

toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Appréciation STOT-Exposition

répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme Appréciation:

toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Risque de toxicité par aspiration Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Génotoxicité in vitro positive et négativ

Génotoxicité in vivo positive et négativ

N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction D'après les expériences faites sur les animaux, aucune indication sur des

effets perturbant la fécondité.

RUBRIQUE 12: Informations écologique s

12.1. Toxicité

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 237 mg/l / 96 h Toxicité pour les poissons

> analogue OCDE Méthode:

Toxicité envers les invertébrés

aquatiques

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 324 mg/l / 48 h

US-EPA-méthode

Toxicité pour les algues CE50 Anabaena flos-aquae (cyanobactérie): 119 mg/l / 7 d

> US-EPA-méthode Méthode:

taux de croissance

Toxicité pour les bactéries NOEC Boue activée: > 100 mg/l / 3 h

> OECD TG 209 Méthode: examiné en présence d'émulsifiants

NOEC Daphnia magna (Grande daphnie): >= 100 mg/l / 21 d toxicité chronique daphnies

> OECD 202 partie 2 Méthode:

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Durée d'exposition: 28 d

> Résultat: 37 % Difficilement biodégradable.

(COD; Die Away test / 79/831/CEE partie C.4-A) Méthode:

Elimination physico-chimique demi vie: 6,5 hr

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

10/111 Page:

> OCDE Ligne directrice 111 Méthode:

VA-Nr

Hydrolyse, dégradation abiotique

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation pas de bioaccumulation

log Pow: voir le chapitre 9

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Adsorption au sol: faible.

Résultats de s évaluations PBT et vPvB 12.5.

Selon les critères du décret REACH, pas de substance PBT, vPvB.

Autres effets néfastes

Information supplémentaire Les données en notre possession n'entra nent pas de marquage pour

l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée.

Emballages non nettoyés

Ne pas réutiliser les récipients vides et les éliminer suivant les prescriptions administratives locales.

S'il reste du produit dans le récipient vide, observer également les précautions d'emploi figurant sur le marquage du récipient.

Une élimination inadéquate ou une réutilisation de ce récipient est illégale et peut être dangereuse.

Autres pays: observer les réglements nationaux.

Code d'élimination de déchet

Aucun numéro de clé de déchet conforme à la nomenclature européenne des déchets ne peut être défini pour ce produit puisque seule l'application par le consommateur autorise une affectation. Le numéro de la clé des déchets doit être défini conformément à la nomenclature européenne des déchets (décision de l'UE sur la nomenclature des déchets 2000/532/EG) de commun accord avec

l'entreprise chargée de l'évacuation / le fabricant / l'autorité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Numéro ONU: 14.1.

Nom d'expédition des Nations unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Dangers pour l'environnement: 14.5.

Précautions particulières à prendre par 14.6 Non

l'utilisateur:

EU-GHS(R11/011) / 07.07.2017 14:41

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

11/111 Page:



RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

VA-Nr

Législation nationale

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil

concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

impliquant des substances dangereuses.

aux Installations Classées) listage: non applicable

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité

chim ique

Une appréciation de la sécurité de la substance a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Phrases H importantes du chapitre 3

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entrainent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers. notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Légende

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses

par route

Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales ADN

ASTM Société américaine de contrôle de matériaux

Adaptation au progrès technique **ATP BCF** Coefficient de bioconcentration

BetrSichV Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise

C.C. récipient fermé

CAS Société d'attribution de numéros CAS

CESIO Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires

Loi sur les produits chimiques (Allemagne) ChemG

CMR cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction Institut allemand de normalisation, association enregistrée DIN

Niveau effet minimal dérivé **DMEL** DNEL Niveau effet zéro dérivé

Inventaire européen sur les produits chimiques **EINECS**

concentration movenne effective **EC50**

Décret sur les substances dangereuses GefStoffV

GGVSEB Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation

fluviale

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

Page: 12/111

> **GGVSee** Décret sur les matières dangereuses mer

GLP Bonne pratique de laboratoire

GMO Organisme modifié par voie génétique

Association internationale de transport par avion IATA **ICAO** Organisation internationale d'aviation civile

Code international des marchandises dangereuses sur l'eau **IMDG**

ISO Organisation internationale de normalisation

Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions LOAEL

ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.

LOEL Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets

ont encore été observés dans le cadre d'expériences

NOAEL Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et

VA-Nr

mesurable même lors d'une absorption continue.

NOEC Concentration sans effet pouvant être observé

Dose sans effet pouvant être observé **NOEL**

récipient ouvert o. c.

OECD Organisation pour la coopération et le développement économiques

OEL Valeurs limites d'air au poste de travail Persistant, bio-accumulatif, toxique **PBT**

PEC Concentration dans l'environnement annoncée

PNEC Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus

aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.

Enregistrement REACH REACH

Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur RID

STOT Toxicité spécifique pour les organes cibles SVHC Substances liées à des craintes particulières

Instruction technique TA

TPR Troisième en tant que représentant (par. 4) **TRGS** Règles techniques pour les matières dangereuses VCI Association enregistrée de l'industrie chimique

vPvB très persistant, très bio-accumulable VOC substances organiques volatiles

VwVwS Prescription admnistrative pour la classification de substances menaçant l'eau

WGK Classe de contamination de l'eau **WHO** Organisation mondiale de la santé

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

remplace la version: 3.20

13/111 Page:

Annexe : scénario d'exposition - sommaire

ES1 - Utilisation: Production et utilisation sur site

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que Groupe d'utilisateurs principal

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC2 - Formulation de préparations

ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une

autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de

thermoplastiques

Secteur d'utilisation SU8- Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle

(y compris les produits pétroliers)

SU9- Fabrication de substances chimiques fines SU19- Bâtiment et travaux de construction

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition Catégorie de process

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse

ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Autres informations PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC9 a Revêtements et peintures,

solvants, diluants PC19 Intermédiaire

ES2 - Utilisation: Utilisé comme produit chimique intermédiaire sur des sites industriels en aval

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une

autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Secteur d'utilisation SU8- Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle

(y compris les produits pétroliers)

SU9- Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de process PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse

ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

Dynasylan® GLYMO

Page:

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017
Date de création: 29.08.2001
remplace la version: 3.20

spécification 116454

VA-Nr



vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : PC19Intermédiaire

14/111

ES3 - Utilisation: Utilisé comme monomère sur des sites industriels en aval

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de

thermoplastiques

Secteur d'utilisation : SU8- Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle

(y compris les produits pétroliers)

SU9- Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de process : PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse

ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : PC19Intermédiaire

ES4 - Utilisation: Formulation de revêtements

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement Secteur d'utilisation **ERC2** - Formulation de préparations

: **SU10-** Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de process : PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8a -** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

ES5 - Utilisation: Utilisation industrielle : revêtements (par ex. boîtes de boissons)

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation : SU2b- Industries offshore

SU4- Fabrication de produits alimentaires

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification
Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

remplace la version: 3.20 Page: 15 / 111 **EVONIK**

SU17- Fabrication générale, p. ex. machines, équipements,

véhicules, autres matériels de transport

SU18- Fabrication de meubles

Catégorie de process : PROC7 - Pulvéris ation dans des installations industrielles

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

116454

vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Autres informations : PC9aRevêtements et peintures, solvants, diluants

ES6 - Utilisation: Utilisation industrielle : revêtements (par ex. peinture automobile)

Groupe d'utilisateurs principal : Su3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: **ERC5 -** Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation : **SU17-** Fabrication générale, p. ex. machines, équipements,

véhicules, autres matériels de transport

Catégorie de process : PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : **PC9a**Revêtements et peintures, solvants, diluants

ES7 - Utilisation: Utilisation commerciale et consommateurs : revêtements

Groupe d'utilisateurs principal : SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,

éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de process : **PROC10 -** Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la

peau; seuls des EPI sont disponibles

Autres informations : PC9aRevêtements et peintures, solvants, diluants

ES8 - Utilisation: Utilisation commerciale et consommateurs : revêtements

Groupe d'utilisateurs principal : SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (=

public général = consommateurs)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de produit : **PC9a -** Revêtements et peintures, solvants, diluants

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 11645
Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20
Page: 16 / 111

116454 **EVONK**

ES9 - Utilisation: Formulation et utilisation de solutions/dispersions pour le traitement de surfaces non métalliques

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

VA-Nr

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC2 - Formulation de préparations

ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation : SU10- Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

SU13- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex.

plâtre, ciment

Catégorie de process : **PROC5 -** Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC13** - Traitement d'articles par trempage et versage

Autres informations : PC15Produits de traitement de surfaces non métalliques

ES10 - Utilisation: Traitement de surfaces non métalliques in situ.

Groupe d'utilis ateurs principal : SU3 - Utilis ations industrielles: Utilis ations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC3 - Formulations dans les matériaux

ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation : **SU11-** Fabrication de produits en caoutchouc

SU12- Fabrication de produits en matières plastiques, y compris

formulation et conversion

SU13- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex.

plâtre, ciment

Catégorie de process : **PROC5 -** Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : PC15Produits de traitement de surfaces non métalliques

ES11 - Utilisation: Formulation de produits d'étanchéité

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement Secteur d'utilisation : ERC2 - Formulation de préparations

: SU10- Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de process : PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20
Page: 17/111



de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8b** - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Autres informations : **PC1** Adhésifs, produits d'étanchéité

ES12 - Utilisation: Utilisation industrielle pour agent d'étanchéité

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

VA-Nr

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances

réactives en systèmes ouverts

Secteur d'utilisation : **SU5-** Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU6b- Fabrication de bois et produits à base de bois

SU12- Fabrication de produits en matières plastiques, y compris

formulation et conversion

SU13- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex.

plâtre, ciment

SU15- Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des

machines et équipements

SU16- Fabrication de produits informatiques, électroniques et

optiques, équipements électriques

SU17- Fabrication générale, p. ex. machines, équipements,

véhicules, autres matériels de transport **SU19-** Bâtiment et travaux de construction

Catégorie de process : PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage **PROC14** - Production de préparations ou d'articles par pastillage,

compression, extrusion, granulation

Autres informations : **PC1**Adhésifs, produits d'étanchéité

ES13 - Utilisation: Utilisation commerciale et consommateurs : produits d'étanchéité

Groupe d'utilisateurs principal : SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,

éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de process : **PROC10** - Application au rouleau ou au pinceau

PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la

peau; seuls des EPI sont disponibles

Autres informations : PC1Adhésifs, produits d'étanchéité

ES14 - Utilisation: Utilisation commerciale et consommateurs : produits d'étanchéité

Groupe d'utilisateurs principal : SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (=

public général = consommateurs)

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

18/111 Page:

Catégorie de dégagement dans ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'environnement

VA-Nr

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de produit PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

ES15 - Utilisation: Utilisé comme réactif de laboratoire (pour la santé humaine uniquement), Utilisations industrielles, Utilisations professionnelles

: SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que Groupe d'utilisateurs principal

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement Secteur d'utilisation non applicable

SU3- Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

SU22- Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,

éducation, spectacle, services, artisans)

SU24- Recherche scientifique et développement

Catégorie de process : PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Autres informations : PC21Substances chimiques de laboratoire

ES16 - Utilisation: Utilisation dans des produits textiles

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC2 - Formulation de préparations

ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Secteur d'utilisation SU5- Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU10- Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de process **PROC5 -** Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pes age)

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Autres informations PC34Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

ES17 - Utilisation: Utilisation lors de la fabrication de semi-conducteurs et produits électroniques

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Secteur d'utilisation : SU10- Formulation [mélange] de préparations et/ou

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 Page: 19/111 VA-Nr

reconditionnement (sauf alliages)

SU16- Fabrication de produits informatiques, électroniques et

optiques, équipements électriques

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition Catégorie de process

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplis sage spécialisée, y compris pesage)

Autres informations PC9aRevêtements et peintures, solvants, diluants PC33Semi-

conducteurs

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 20 / 111

454 **©** EVONIK

1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES1: Production et utilisation sur site

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

VA-Nr

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: **ERC1 -** Fabrication de substances **ERC2 -** Formulation de préparations

ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une

autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de

thermoplastiques

Secteur d'utilisation : **SU8 -** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande

échelle (y compris les produits pétroliers) **SU9 -** Fabrication de substances chimiques fines **SU19 -** Bâtiment et travaux de construction

Catégorie de process : PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse

ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8b -** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Autres informations : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)

Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)

Intermédiaire (PC19)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC1: Fabrication de substances

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site : 10286 kg

Remarques : Fabrication de substances

Quantité quotidienne par site : 514 kg

Remarques : Formulation de préparations

Montant annuel par site : 3600 tonnes/an

Remarques : Fabrication de substances

Part de tonnage régional utilisée

localement

: 100 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 350 jour/an

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

21 / 111 Page:



Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

VA-Nr

Facteur de dilution (fleuve) : 900 Facteur de dilution (régions côtières) 1000

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

0,25 %

0.5 %

Nombre de jours d'émission par an : 350

Nature de l'exposition EU TGD Part II Facteur d'émission ou de dégagement 0,001 %

: air

Remarques Fabrication de substances

Facteur d'émission ou de dégagement 0,00005 %

: eau

Fabrication de substances Remarques

Nature de l'exposition EU TGD Part II

Facteur d'émission ou de dégagement

Formulation de préparations Remarques Nature de l'exposition **OECD ESD Series Coatings**

Facteur d'émission ou de dégagement

Remarques Formulation de préparations

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Mesures de management du risque Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

adéquate des gaz de fumée, Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage.

eau

Mesures de management du risque Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Utilisation

d'équipements qui réduisent les émissions dans l'air.

Sol

Mesures de management du risque L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 1300 m³/d

Traitement de la boue de décantation

Application contrôlée sur les terres agricoles.

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

Eau de rivière station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

Traitement de la boue de décantation

station d'épuration

3100 m³/d

Application contrôlée sur les terres agricoles.

Remarques eau de mer

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets

Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Diriger vers un centre de recyclage adéquat., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

22 / 111 Page:

station de traitement municipale avec traitement secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Propriétés du produit

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % Remarques

VA-Nr

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 240 cm2 de poids corporel 70 kg

10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent être installés à l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine

Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documentées et sont sévèrement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au liquide

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001

Date de création: remplace la version: 3.20

23/111 Page:

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

: 10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent être installés à l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

VA-Nr

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine

Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documentées et sont sévèrement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour : PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 240 cm2 de poids corporel : 70 kg : 10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20

24 / 111 Page:

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent être installés à

VA-Nr

l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine

Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documentées et sont sévè rement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Propriétés du produit

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % Remarques

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg Volume respiratoire 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent ê tre installés à l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

remplace la version: 3.20 Page: 25 / 111

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documentées et sont sévèrement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

2.6. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

liquide

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent être installés à l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine

Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documentées et sont sévèrement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

26 / 111 Page:



Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

2.7. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

liquide

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Conditions

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 480 cm2 Exposition demale de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent être installés à l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine

Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documenté es et sont sévèrement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

2.8. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 27 / 111



PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

VA-Nr

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Tous les équipements doivent être complètement secs et étanches pour éviter tout contact avec l'humidité atmosphérique., Éviter un écoulement ou un épandage., Les récipients de stockage sur site doivent ê tre installés à l'extérieur, à l'écart des bâtiments, des installations techniques en hauteur ou des conduites.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Evaluation de la sécurité du procédé

Procédures opératoires générales standardisées pour la surveillance des activités de routine

Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance

Rincer à grande eau, purger et dégazer la tuyauterie des conteneurs avant de procéder au nettoyage ou à la maintenance.

Vérifications de l'intégrité de l'usine

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Les méthodes relatives à la manipulation de substances sont bien documentées et sont sévèrement contrôlées par l'exploitant du site

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Surveillance des opérateurs

Audits sécurité et environnement

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la nome EN374) en combinaison avec une formation spédifique à cette activité.

Efficacité: 95 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création: VA-Nr

3.20 remplace la version:

Page: 28 / 111



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		eau douce	0,00415 mg/l	0,00415	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,00329 mg/kg poids humide	0,00416	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,000869 mg/l	0,00869	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,000689 mg/kg poids humide	0,00872	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		terre	0,00327 mg/kg poids humide	0,0251	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	1,62 mg/l	< 0,162	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC1/ER C2/ERC6 a/ERC6c	EUSES v2.1.1		Air	0,000283 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

 Date de création:
 29.08.2001

 remplace la version:
 3.20

 Page:
 29 / 111

VA-Nr



116454

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC1	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,019 mg/m³	0,000129	15 minutes - 1 heure
PROC1	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,017 mg/kg p.c. /jour	0,000810	Protection des mains 95 %, 15 minutes - 1 heure
PROC2	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,19 mg/m³	0,00129	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC2	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,007 mg/kg p.c. /jour	0,000333	Protection des mains 95 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC3	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,58 mg/m³	0,00395	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC3	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0017 mg/kg p.c. /jour	0,000081	Protection des mains 95 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC4	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,96 mg/m³	0,00653	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC4	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,035 mg/kg p.c. /jour	0,00167	Protection des mains 95 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,96 mg/m³	0,00653	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0035 mg/kg p.c. /jour	0,000167	Protection des mains 95 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,14 mg/m³	0,000952	Aspiration locale 97% (LEV 97%), < 15 minutes
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,035 mg/kg p.c. /jour	0,00167	Protection des mains 95 %, Aspiration locale (LEV), < 15 minutes
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,48 mg/m³	0,00327	Aspiration locale 90% (LEV 90%), < 15 minutes
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à	0,035 mg/kg p.c. /jour	0,00167	Protection des mains 95 %, Aspiration locale

3.20

30 / 111

Dynasylan® GLYMO

remplace la version:

Page:

Version: 3.21 / FR

Date de révision: **09.01.2017**Date de création: 29.08.2001

N° du matériau

spécification 116454

VA-Nr



long terme - (LEV), < 15 minutes systémique

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire comp atible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilis ateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20 31 / 111 Page:

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES2: Utilisé comme produit chimique intermédiaire sur des sites industriels en aval

Groupe d'utilisateurs principal SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une

116454

autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Secteur d'utilisation SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande

échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de process PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse

ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : Intermédiaire (PC19)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site 1000 kg Montant annuel par site 250 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée

localement

50 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 250 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) 40 Facteur de dilution (régions côtières) 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an : 250

EU TGD Part II Nature de l'exposition 0 %

Facteur d'émission ou de dégagement

Nature de l'exposition Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre

substance (utilisation d'intermédiaires)

Facteur d'émission ou de dégagement

: eau

2 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001

Date de création: remplace la version: 3.20

32 / 111 Page:

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Air

Mesures de management du risque : Il n'y a pas de gaz de fumée.

eau

Mesures de management du risque Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement

VA-Nr

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

d'épuration.

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 10000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Diriger vers un centre de recyclage adéquat., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement secondaire

biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 240 cm2 Exposition demale de poids corporel : 70 kg Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20 33 / 111 Page:



Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 480 cm2 Exposition demale de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 240 cm2 Exposition demale de poids corporel 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 Page: 34 / 111 @ EVO∪IK

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.6. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

35 / 111 Page:

: Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

VA-Nr

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Remarques

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 : 70 kg de poids corporel

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC6a	EUSES v2.1.1		eau douce	0,0433 mg/l	0,0433	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6a	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,0344 mg/kg poids humide	0,0435	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6a	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,0166 mg/l	0,166	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6a	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,0132 mg/kg poids humide	0,167	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6a	EUSES v2.1.1		terre	0,000827 mg/kg poids humide	0,00636	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6a	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	1,64 mg/l	< 0,164	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6a	EUSES v2.1.1		Air	< 0,0000001 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 36 / 111

1 VA-Nr



116454

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC1	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,019 mg/m³	0,000129	15 minutes - 1 heure
PROC1	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,035 mg/kg p.c. /jour	0,00167	Protection des mains 90 %, 15 minutes - 1 heure
PROC2	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,19 mg/m³	0,00129	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC2	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,014 mg/kg p.c. /jour	0,000667	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC3	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,58 mg/m³	0,00395	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC3	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0034 mg/kg p.c. /jour	0,000016	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC4	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,96 mg/m³	0,00653	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC4	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07 mg/kg p.c. /jour	0,00333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,14 mg/m ³	0,000952	Aspiration locale 97% (LEV 97%), < 15 minutes
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07 mg/kg p.c. /jour	0,00333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), < 15 minutes

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 VA-Nr remplace la version: 3.20

remplace la version: 3.20 Page: 37 / 111



Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20 38 / 111 Page:

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES3: Utilisé comme monomère sur des sites industriels en aval

Groupe d'utilisateurs principal SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de

116454

thermoplastiques

Secteur d'utilisation SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande

échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de process PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse

ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : Intermédiaire (PC19)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site 1000 kg Montant annuel par site 250 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée

localement

50 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 250 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

: 40 Facteur de dilution (fleuve) Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an 250 :

Nature de l'exposition EU TGD Part II 0 %

Facteur d'émission ou de dégagement

Nature de l'exposition : Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre

substance (utilisation d'intermédiaires)

Facteur d'émission ou de dégagement

: eau

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

39 / 111 Page:



Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Air

Mesures de management du risque : Il n'y a pas de gaz de fumée.

eau

Mesures de management du risque Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement

VA-Nr

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

d'épuration.

Sol

Mesures de management du risque L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 10000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Diriger vers un centre de recyclage adéquat., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement secondaire

biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

<= 240 cm2 Exposition demale de poids corporel 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

40 / 111 Page:



Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 70 kg de poids corporel

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

: 15 min - 1 h Durée de l'activité

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 240 cm2 Exposition demale de poids corporel 70 kg

Volume respiratoire 10 m3/8 heures

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20 41 / 111 Page:

VA-Nr



Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

liquide

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Propriétés du produit

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % Remarques

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 480 cm2 Exposition demale de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.6. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

42/111 Page:

(sauf indication contraire).

VA-Nr

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation) Conditions

: liquide

: 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC6c	EUSES v2.1.1		eau douce	0,0433 mg/l	0,0433	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6c	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,0344 mg/kg poids humide	0,0435	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6c	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,0166 mg/l	0,166	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6c	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,0137 mg/kg poids humide	0,173	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6c	EUSES v2.1.1		terre	0,000827 mg/kg poids humide	0,00636	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6c	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	1,64 mg/l	< 0,164	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC6c	EUSES v2.1.1		Air	< 0,0000001 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 43 / 111

VA-Nr

116454



Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC1	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,019 mg/m³	0,000129	15 minutes - 1 heure
PROC1	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,035 mg/kg p.c. /jour	0,00167	Protection des mains 90 %, 15 minutes - 1 heure
PROC2	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,19 mg/m ³	0,00129	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC2	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,014 mg/kg p.c. /jour	0,000667	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC3	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,58 mg/m ³	0,00395	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC3	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0034 mg/kg p.c. /jour	0,00162	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC4	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,96 mg/m ³	0,00653	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC4	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07 mg/kg p.c. /jour	0,00333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,14 mg/m ³	0,000952	Aspiration locale 97% (LEV 97%), < 15 minutes
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07 mg/kg p.c. /jour	0,00333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), < 15 minutes

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

44 / 111 Page:



Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

VA-Nr

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20 45 / 111 Page:

VA-Nr



Titre abrégé de la scène d'exposition - ES4: Formulation de revêtements

Groupe d'utilisateurs principal SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement Secteur d'utilisation ERC2 - Formulation de préparations

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de process PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation

> de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

> PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : **ERC2: Formulation de préparations**

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site 200 kg Montant annuel par site 40 tonnes/an Part de tonnage régional utilisée

localement

: 40 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 200 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) 10 Facteur de dilution (régions côtières) 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an 200

EU TGD Part II Nature de l'exposition

Facteur d'émission ou de dégagement 0,25 %

Nature de l'exposition **OECD ESD Series Coatings**

Facteur d'émission ou de dégagement

: eau

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration Mesures de management du risque

adéquate des gaz de fumée

Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement Mesures de management du risque

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées.. Veiller à ce que

les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

46 / 111 Page:

d'épuration.

VA-Nr

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des : station d'épuration

eaux us ées

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 2000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

> dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC1, PROC3, PROC4, PROC5: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

: 1,1 Pa Conditions

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 480 cm2 Exposition demale de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects re levant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

47 / 111 Page:



2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

liquide

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

VA-Nr

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 960 cm2 70 kg de poids corporel

Volume respiratoire 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2

70 kg de poids corporel

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 48 / 111

9.08.2001 VA-Nr 20



Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

3.20 remplace la version:

Page: 49 / 111



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC2	EUSES v2.1.1		eau douce	0,043 mg/l	0,043	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,034 mg/kg poids humide	0,043	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,0043 mg/l	0,043	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,0034 mg/kg poids humide	0,043	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		terre	0,00114 mg/kg poids humide	0,00877	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	0,411 mg/l	< 0,0411	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		Air	0,0000626 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 50 / 111

116454



Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	1,9 mg/m³	0,0129	1 - 5 %, 15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,014 mg/kg p.c. /jour	0,000667	Protection des mains 90 %, 1 %, 15 minutes - 1 heure
PROC8a	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	97 mg/m³	0,660	> 4 heures
PROC8a	CETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,4 mg/kg p.c. /jour	0,0667	Protection des mains 90 %, > 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	49,2 mg/m³	0,335	> 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,7 mg/kg p.c. /jour	0,033	Protection des mains 90 %, > 4 heures
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	9,6 mg/m³	0,0653	1 - 5 %, > 4 heures
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,007 mg/kg p.c. /jour	0,00033	Protection des mains 90 %, 1 %, > 4 heures

VA-Nr

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lo sque les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20 51 / 111 Page:

116454



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES5: Utilisation industrielle : revêtements (par ex. boîtes de boissons)

VA-Nr

Groupe d'utilisateurs principal SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation SU2b - Industries offshore

SU4 - Fabrication de produits alimentaires

SU17 - Fabrication générale, p. ex. machines, équipements,

véhicules, autres matériels de transport

SU18 - Fabrication de meubles

Catégorie de process PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

> PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Autres informations : Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site : 17,5 kg Montant annuel par site 4 tonnes/an Part de tonnage régional utilisée : 10 %

localement.

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 200 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) 10 Facteur de dilution (régions côtières) 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

: 200 Nombre de jours d'émission par an Facteur d'émission ou de dégagement 0 %

Nature de l'exposition : OECD ESD Series Coatings

Facteur d'émission ou de dégagement

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Mesures de management du risque : Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

adéquate des gaz de fumée

eau

: Pas d'échappement dans les eaux, Une infiltration dans l'eau doit Mesures de management du risque

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

52 / 111 Page:

être évitée.

VA-Nr

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 2000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

> dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %. : liquide

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 95 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001

Date de création: 29.08.200 remplace la version: 3.20 Page: 53 / 111

EVONIK

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

VA-Nr

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition dermale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 960 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

Page: 54 / 111

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

VA-Nr

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique / corporelle (au liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel 70 kg

10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454
Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 Page: 55 / 111

2001 VA-Nr



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC5	EUSES v2.1.1		eau douce	0,00234 mg/l	0,00234	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,00186 mg/kg poids humide	0,00235	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,000230 mg/l	0,00230	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,000183 mg/kg poids humide	0,00232	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		terre	0,000709 mg/kg poids humide	0,00545	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	0 mg/l	0	Aucune libération intentionnelle de la substance dans les eaux us ées.
ERC5	EUSES v2.1.1		Air	0,0000219 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 56 / 111

VA-Nr

116454



Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	9,7 mg/m³	0,0660	Aspiration locale 95% (LEV 95%), 1 - 5 %, > 4 heures
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique			détermination non requise
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,29 mg/m ³	0,00197	Aspiration locale 97% (LEV 97%), 1 - 5 %, > 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0007 mg/kg p.c. /jour	0,000033	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 1 %, > 4 heures
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	1,9 mg/m³	0,0129	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 1 - 5 %, > 4 heures
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0014 mg/kg p.c. /jour	0,000067	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 1 %, > 4 heures
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	1,9 mg/m³	0,0129	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 1 - 5 %, > 4 heures
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0007 mg/kg p.c. /jour	0,000033	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 1 %, > 4 heures

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lors que les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 57 / 111 Page:



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES6: Utilisation industrielle : revêtements (par ex. peinture automobile)

VA-Nr

Groupe d'utilisateurs principal SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation SU17 - Fabrication générale, p. ex. machines, équipements,

véhicules, autres matériels de transport

Catégorie de process PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

> PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

: Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a) Autres informations

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site 1,3 kg Montant annuel par site 0,4 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée 1 %

localement

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 312 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) 10 Facteur de dilution (régions côtières) 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an

Nature de l'exposition OECD ESD Series Coatings

Facteur d'émission ou de dégagement 36 %

Nature de l'exposition **OECD ESD Series Coatings**

Facteur d'émission ou de dégagement 3 %

: eau

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Mesures de management du risque Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

adéquate des gaz de fumée

Mesures de management du risque : Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Veiller à ce que

les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

d'épuration.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

58 / 111 Page:



Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

: station d'épuration

VA-Nr

eaux us ées

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 2000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 1500 cm 2

de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 95 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 59 / 111



PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

VA-Nr

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

60/111 Page:



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC5	EUSES v2.1.1		eau douce	0,167 mg/l	0,167	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,132 mg/kg poids humide	0,167	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,0167 mg/l	0,167	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,0132 mg/kg poids humide	0,167	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		terre	0,0819 mg/kg poids humide	0,63	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	1,64 mg/l	< 0,164	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC5	EUSES v2.1.1		Air	0,00939 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

VA-Nr

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	9,7 mg/m³	0,0660	Aspiration locale 95% (LEV 95%), 1 - 5 %, > 4 heures
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0021 mg/kg p.c. /jour	0,0001	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 1 %, > 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,29 mg/m ³	0,00197	Aspiration locale 97% (LEV 97%), 1 - 5 %, > 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0007 mg/kg p.c. /jour	0,000033	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 1 %, > 4 heures

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

Page: 61/111



Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

VA-Nr

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lors que les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

Les paramètres échelonnables sont limités aux grande urs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 62 / 111 Page:



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES7: Utilisation commerciale et consommateurs : revêtements

VA-Nr

Groupe d'utilisateurs principal **SU22 -** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,

éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

116454

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de process PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

> PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la

peau; seuls des EPI sont disponibles

Autres informations : Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Quantité utilisée

Part de tonnage régional utilisée

localement

: 0,2 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 365 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) : 10 Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an 365

Nature de l'exposition Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou

dans une matrice

Facteur d'émission ou de dégagement

15 %

Nature de l'exposition Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou

dans une matrice

Facteur d'émission ou de dégagement

: eau

1 %

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

: Une infiltration dans l'eau doit être évitée. Mesures de management du risque

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 63 / 111

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

VA-Nr

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

2000 m³/d

Traitement de la boue de décantation

: Application contrôlée sur les terres agricoles.

Méthode pour limiter les émissions d'air provenant d'une installation de

traitement des eaux us ées

: non applicable

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation

d'incinération de déchets appropriée.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC10, PROC19: Application au rouleau ou au pinceau, Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

: liquide

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 960 cm2 de poids corporel : 70 kg Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

À l'air libre / Dans des pièces fermées : Utilisation à l'intérieur.

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants appropriés.

Efficacité: 80 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

64/111 Page:

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 4-8h

Fréquence d'utilisation : 4 - 5 jours par semaine

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 1500 cm 2Exposition demale

de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

À l'air libre / Dans des pièces fermées Utilisation à l'intérieur. :

Dimensions de pièce : < 100 m3

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants appropriés.

Efficacité: 80 %

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		eau douce	0,00242 mg/l	0,00242	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,00192 mg/kg poids humide	0,00243	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,000238 mg/l	0,00238	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,000189 mg/kg poids humide	0,00239	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		terre	0,000577 mg/kg poids humide	0,00444	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	0,000790 mg/l	< 0,000079	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		Air	0,0000066 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 65 / 111 Page:



Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié	intérieur	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	49,2 mg/m ³	0,34	1 - 5 %, > 4 heures
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié	intérieur	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,055 mg/kg p.c. /jour	0,00262	Protection des mains 80 %, 1 %, > 4 heures
PROC11	Stoffenmanage r v4.0	intérieur	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,33 mg/m ³	0,00225	> 4 heures
PROC11	ECETOC TRA v2.0 Salarié	intérieur	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,21 mg/kg p.c. /jour	0,01	Protection des mains 80 %, > 4 heures

VA-Nr

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Pour évaluer l'exposition, le modèle Stoffenmanager a été utilisé dans la mesure où rien d'autre n'a été indiqué (www.stoffenmanager.nl).,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies:

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001

Date de création: remplace la version: 3.20 66 / 111 Page:

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES8: Utilisation commerciale et consommateurs : revêtements

Groupe d'utilisateurs principal SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (=

public général = consommateurs)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de produit PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.

Quantité utilisée

Part de tonnage régional utilisée

localement

: 0,2 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue 365 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) : 10 Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an 365

Nature de l'exposition Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou

dans une matrice

Facteur d'émission ou de dégagement 15 %

Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou

dans une matrice

Facteur d'émission ou de dégagement

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

station d'épuration

eaux us ées

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

Nature de l'exposition

2000 m³/d

Traitement de la boue de décantation

Application contrôlée sur les terres agricoles.

Méthode pour limiter les émissions d'air provenant d'une installation de non applicable

traitement des eaux usées

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation

d'incinération de déchets appropriée.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

Page: 67/111



2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des consommateurs pour : PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

VA-Nr

Propriétés du produit

Remarques : 1% Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Quantité utilisée

Quantité par application : 1 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 132 min

Fréquence d'utilisation : 1 jours par année

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Couvre une zone de contact cutané : 960 cm²

jusqu'à

de poids corporel 65 kg Volume respiratoire 26 m³/jour Taux de contact dermal 30 mg/min

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition de l'environnement en raison de la durabilité de l'article

À l'air libre / Dans des pièces fermées Utilisation à l'intérieur.

Dimensions de pièce 20 m3 Taux de renouvellement d'air à l'heure 0,6

Conditions et mesures pour la protection des consommateurs (par ex. conseils de comportement, équipement de protection personnel et protection au travail)

Voies d'exposition Inhalation

Mesures consommateurs Ouvrir les portes y fenêtres. Voies d'exposition contact avec la peau

Porter un équipement de protection individuel., Voir point 8 de la Mesures consommateurs

fiche de données de sécurité.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 68/111 Page:

VA-Nr



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		eau douce	0,00242 mg/l	0,00242	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,00192 mg/kg poids humide	0,00243	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,000238 mg/l	0,00238	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,000189 mg/kg poids humide	0,00239	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		terre	0,000577 mg/kg poids humide	0,00444	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	0,000790 mg/l	< 0,000079	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		Air	0,0000066 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Consommateurs

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PC9a	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - par inhalation, à court terme - systémique	9,63 mg/m ³	0,221	
PC9a	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - dermique, à court terme - systémique	0,55 mg/kg p.c. /jour	0,044	
PC9a	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - par inhalation, à long terme - systémique	0,0264 mg/m³	0,000607	
PC9a	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - dermique, à long terme - systémique	0,00152 mg/kg p.c. /jour	0,000122	

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 69 / 111



Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.,Ce document explique en termes simples quelles obligations déœulent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies : http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidanœ_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

VA-Nr

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001

Date de création: remplace la version: 3.20 70 / 111 Page:



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES9: Formulation et utilisation de solutions/dispersions pour le traitement de surfaces non métalliques

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

VA-Nr

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC2 - Formulation de préparations

ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

Secteur d'utilisation SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex.

plâtre, ciment

Catégorie de process **PROC5 -** Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Autres informations : Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC2: Formulation de préparations

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site 1000 kg Montant annuel par site 200 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée

localement

40 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 200 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

: 40 Facteur de dilution (fleuve) Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an : 200 Facteur d'émission ou de dégagement 7,5 %

Facteur d'émission ou de dégagement

: eau

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Mesures de management du risque : Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20

71 / 111 Page:

adéquate des gaz de fumée

eau

Mesures de management du risque : Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement

VA-Nr

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

d'épuration.

Sol

Mesures de management du risque L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

10000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

> dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 480 cm2 Exposition demale de poids corporel : 70 kg

: 10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 72 / 111

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

VA-Nr

Efficacité: 90 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Conditions techniques et mesures

Process automatisé avec des systèmes (semi-)fermés

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Propriétés du produit

Remarques : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 960 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 VA-Nr remplace la version: 3.20

Page: 73 / 111

Remarques : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100

% (à moins que spécifié autrement).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.6. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

EU-GHS(R11/011) / 07.07.2017 14:41

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification
Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

remplace la version: 3.20 Page: 74 / 111

Efficacité: 90 %



116454

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		eau douce	0,0846 mg/l	0,0846	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,0671 mg/kg poids humide	0,0849	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,0331 mg/l	0,331	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,0263 mg/kg poids humide	0,333	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		terre	0,0822 mg/kg poids humide	0,632	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	3,29 mg/l	< 0,329	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2/ER C5	EUSES v2.1.1		Air	0,00938 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 75 / 111

29.08.2001 VA-Nr on: 3.20



116454

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,58 mg/m ³	0,00395	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 5 - 25 %, 15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0017 mg/kg p.c. /jour	0,000081	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 25 %, 15 minutes - 1 heure
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC8a	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,58 mg/m ³	0,00395	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 5 - 25 %, < 15 minutes
PROC8a	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,003 mg/kg p.c. /jour	0,000143	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 25 %, < 15 minutes
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,14 mg/m ³	0,000952	Aspiration locale 97% (LEV 97%), < 15 minutes
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,069 mg/kg p.c. /jour	0,00329	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), < 15 minutes
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	5,8 mg/m³	0,0395	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 5 - 25 %, > 4 heures
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,017 mg/kg p.c. /jour	0,000810	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 25 %, > 4 heures

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 76 / 111



Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire comp atible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

VA-Nr

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilis ateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 77 / 111

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES10: Traitement de surfaces non métalliques in situ.

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC3 - Formulations dans les matériaux

ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

116454

matrice

Secteur d'utilisation : **SU11 -** Fabrication de produits en caoutchouc

SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris

formulation et conversion

SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex.

plâtre, ciment

Catégorie de process : **PROC5 -** Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Autres informations : Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC3: Formulations dans les matériaux

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site : 1000 kg
Montant annuel par site : 200 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée

localement

40 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 200 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) : 40 Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

Nombre de jours d'émission par an : 200

Nature de l'exposition : OECD ESD Series Plastic Additives

Facteur d'émission ou de dégagement : 0,025 %

air

Nature de l'exposition : OECD ESD Series Plastic Additives

Facteur d'émission ou de dégagement : 0,035 %

: eau

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Air

Mesures de management du risque : Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

adéquate des gaz de fumée

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 78 / 111

© EVO∪IK

eau

Mes ures de management du risque : Une infiltration dans l'eau doit être évitée., À évacuer uniquement

VA-Nr

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

d'épuration.

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

10000 m³/d

Traitement de la boue de décantation : Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: **79 / 111**

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

VA-Nr

Efficacité: 90 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Conditions techniques et mesures

Process automatisé avec des systèmes (semi-)fermés

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Remarques : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100

% (à moins que spécifié autrement).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

3.20 remplace la version:

VA-Nr

Page: 80 / 111



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		eau douce	0,00306 mg/l	0,00306	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,00243 mg/kg poids humide	0,00308	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,000518 mg/l	0,00518	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,000411 mg/kg poids humide	0,00520	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		terre	0,000795 mg/kg poids humide	0,00612	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	0,0288 mg/l	< 0,0029	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC3/ER C5	EUSES v2.1.1		Air	0,0000312 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,97 mg/m ³	0,00660	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,007 mg/kg p.c. /jour	0,000333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,14 mg/m ³	0,000952	Aspiration locale 97% (LEV 97%), < 15 minutes
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07 mg/kg p.c. /jour	0,00333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), < 15 minutes

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

81 / 111 Page:



4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

VA-Nr

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_quidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilis ateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454
Date de création: 29.08.2001

Date de création: 29.08.20 remplace la version: 3.20 Page: 82 / 111

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES11: Formulation de produits d'étanchéité

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement Secteur d'utilisation : ERC2 - Formulation de préparations

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de process : PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8b** - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Autres informations : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC2: Formulation de préparations

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site : 1000 kg Montant annuel par site : 200 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée

localement

40 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 200 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) : 10 Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition en vironnementale

Nombre de jours d'émission par an : 200

Nature de l'exposition : Formulation de prépara-tions

Facteur d'émission ou de dégagement : 2,5 %

air

Facteur d'émission ou de dégagement : 0,325 %

: eau

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Air

Mesures de management du risque : Évacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

adéquate des gaz de fumée

eau

Mesures de management du risque : Une infiltration dans l'éau doit être évitée., À évacuer uniquement

dans les stations d'épuration à bactéries adaptées., Veiller à ce que les eaux usées soient collectées et traitées dans une station

d'épuration.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 83 / 111



Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mes ures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des :

eaux us ées

: station d'épuration

VA-Nr

Taux d'écoulement du rejet hors de la

: 2000 m³/d

station d'épuration

Traitement de la boue de décantation : Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20

84 / 111 Page:

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

VA-Nr

Propriétés du produit

Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 Remarques

% (à moins que spécifié autrement).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité · > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

: <= 480 cm2 Exposition demale de poids corporel 70 kg

10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 97 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

: Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 %. Remarques

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel 70 kg 10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Aspiration locale (LEV)

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

85 / 111 Page:



Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC2	EUSES v2.1.1		eau douce	0,136 mg/l	0,136	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,108 mg/kg poids humide	0,137	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,0136 mg/l	0,136	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,0108 mg/kg poids humide	0,137	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		terre	0,0278 mg/kg poids humide	0,214	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	1,33 mg/l	< 0,13	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC2	EUSES v2.1.1		Air	0,00312 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 86 / 111

VA-Nr

116454



Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,97 mg/m ³	0,00660	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,007 mg/kg p.c. /jour	0,000333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	1,4 mg/m³	0,00952	Aspiration locale 97% (LEV 97%), > 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07 mg/kg p.c. /jour	0,00333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), > 4 heures
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	2,9 mg/m³	0,0197	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 5 - 25 %, > 4 heures
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,007 mg/kg p.c. /jour	0,000333	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 10 %, > 4 heures

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en a val par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 87 / 111

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES12: Utilisation industrielle pour agent d'étanchéité

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances

réactives en systèmes ouverts

Secteur d'utilisation : **SU5 -** Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU6b - Fabrication de bois et produits à base de bois

SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris

formulation et conversion

SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex.

plâtre, ciment

SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des

machines et équipements

SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et

optiques, équipements électriques

SU17 - Fabrication générale, p. ex. machines, équipements,

véhicules, autres matériels de transport **SU19** - Bâtiment et travaux de construction

Catégorie de process : PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage,

compression, extrusion, granulation

Autres informations : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site : 500 kg Montant annuel par site : 100 tonnes/an

Part de tonnage régional utilisée

localement

: 40 %

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 200 jour/an

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par le management des risques

Facteur de dilution (fleuve) : 10 Facteur de dilution (régions côtières) : 100

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition environnementale

0,1 %

Nombre de jours d'émission par an : 200

Nature de l'exposition : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en

systèmes ouverts

Facteur d'émission ou de dégagement

air

Facteur d'émission ou de dégagement : 0 %

EU-GHS(R11/011) / 07.07201714:41

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification

29.08.2001 Date de création: remplace la version: 3.20

88 / 111 Page:

116454

: eau

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Mesures de management du risque Evacuation des gaz de fumée : combustion ou autre, épuration

adéquate des gaz de fumée

VA-Nr

Mesures de management du risque Pas d'échappement dans les eaux, Une infiltration dans l'eau doit

être évitée.

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

: L'exposition attendue est légère dans le sédiment. Mesures de management du risque

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: station d'épuration

Taux d'écoulement du rejet hors de la

station d'épuration

: 2000 m³/d

Traitement de la boue de décantation Application contrôlée sur les terres agricoles.

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée., Déchets aqueux à traiter sur site ou dans une station de traitement municipale avec traitement

secondaire biologique avant rejet.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Conditions techniques et mesures

Process automatisé avec des systèmes (semi-)fermés

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Remarques Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %. liquide

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 1-4h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20

89/111 Page:

Exposition demale <= 480 cm2 de poids corporel 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 960 cm2 de poids corporel 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Propriétés du produit

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %. Remarques

Forme physique / corporelle (au liquide

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

90 / 111 Page:

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : >4h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

: 10 m3/8 heures Volume respiratoire

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

VA-Nr

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.6. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour : PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion,

granulation

Propriétés du produit

: Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %. Remarques

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale <= 480 cm2 70 kg de poids corporel

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification Date de création: 29.08.2001

3.20 remplace la version: Page: 91 / 111

© EVO∩IK 116454

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC8b	EUSES v2.1.1		eau douce	0,00234 mg/l	0,00234	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8b	EUSES v2.1.1		sédiment d'eau douce	0,00186 mg/kg poids humide	0,00235	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8b	EUSES v2.1.1		eau de mer	0,000230 mg/l	0,00230	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8b	EUSES v2.1.1		sédiment marin	0,000183 mg/kg poids humide	0,00232	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8b	EUSES v2.1.1		terre	0,00106 mg/kg poids humide	0,00815	L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse
ERC8b	EUSES v2.1.1		station d'épuration (STP)	0 mg/l	0	Aucune libération intentionnelle de la substance dans les eaux us ées.
ERC8b	EUSES v2.1.1		Air	0,0000626 mg/m³		L'évaluation est basée sur:, produit d'hydrolyse

VA-Nr

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

29.08.2001

Date de révision: 09.01.2017 spécification

remplace la version: 3.20 Page: 92 / 111 VA-Nr

116454



Travailleurs

Date de création:

a vamouro						
Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC7	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	17 mg/m ³	0,116	5 - 25 %, 1 - 4 heures
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,069 mg/kg p.c. /jour	0,00329	Protection des mains 90 %, 10 %, 1 - 4 heures
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	58 mg/m³	0,395	5 - 25 %, > 4 heures
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,28 mg/kg p.c. /jour	0,0133	Protection des mains 90 %, 10 %, > 4 heures
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	58 mg/m³	0,395	5 - 25 %, > 4 heures
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,14 mg/kg p.c. /jour	0,00667	Protection des mains 90 %, 10 %, > 4 heures
PROC14	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	29 mg/m³	0,197	5 - 25 %, > 4 heures
PROC14	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,034 mg/kg p.c. /jour	0,00162	Protection des mains 90 %, 10 %, > 4 heures

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

93 / 111 Page:



Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

VA-Nr

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 94/111 Page:

1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES13: Utilisation commerciale et consommateurs : produits d'étanchéité

VA-Nr

Groupe d'utilisateurs principal SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,

éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de process : PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

PROC19 - Mélange manuel entraînant un contact intime avec la

peau; seuls des EPI sont disponibles

Autres informations : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques 10 %

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site 1,4 kg Montant annuel par site 0,5 tonnes/an

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : 365 jour/an

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

: L'exposition attendue est légère. Mesures de management du risque

eau

Mesures de management du risque Pas d'exposition à attendre

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: aucun(e)

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation

d'incinération de déchets appropriée.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 95 / 111



2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC10, PROC19: Application au rouleau ou au pinceau, Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

VA-Nr

Propriétés du produit

Remarques : 10 % Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Quantité utilisée

Quantité par Utilisation/usage : 3100 g

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 8 h

Fréquence d'utilisation : 3 Utilisations par jour

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Couvre une zone de contact cutané : 2 cm²

jusqu'à

de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

À l'air libre / Dans des pièces fermées : Utilisation à l'intérieur.

Dimensions de pièce : 30 m3 Taux de renouvellement d'air à l'heure : 4,2

À l'air libre / Dans des pièces fermées : Utilisation à l'extérieur.

Zone de dégagement : 1 m²

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants appropriés.

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participan		Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		Tous			L'évaluation de l'exposition de l'environnement pour ce s cénario n'est pas pertinente.

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 96 / 111 Page:

VA-Nr



Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC19	Cons Expo v4.1	intérieur	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	105 mg/m³	0,714	
PROC19	Cons Expo v4.1	intérieur	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,14 mg/kg p.c. /jour	0,0146	

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies: http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_quidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page:

97/111



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES14: Utilisation commerciale et consommateurs : produits d'étanchéité

VA-Nr

Groupe d'utilisateurs principal SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (=

public général = consommateurs)

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant

l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant

116454

l'inclusion sur ou dans une matrice

Catégorie de produit : PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques 10 %

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site : 1,4 kg Montant annuel par site 0,5 tonnes/an

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue 365 jour/an

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des

eaux us ées

: aucun(e)

Méthode pour limiter les émissions d'air provenant d'une installation de

traitement des eaux usées

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Se conformer aux réglementations locales, par ex.: déposer à un Traitement des déchets

dépot d'ordures approprié ou évacuer vers une installation

d'incinération de déchets appropriée.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des consommateurs pour : PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

Propriétés du produit

Remarques 10 % Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Quantité utilisée

Quantité par application 0,075 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition 45 min

Fréquence d'utilisation 3 jours par année

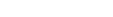
Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 98 / 111



Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Couvre une zone de contact cutané : 2 cm²

jusqu'à

de poids corporel : 65 kg Volume respiratoire : 26 m³/jour Taux de contact dermal : 50 mg/min

Autres conditions d'exploitation possibles qui influencent l'exposition de l'environnement en raison de la durabilité de l'article

VA-Nr

À l'air libre / Dans des pièces fermées : Utilisation intérieure/extérieure.

Dimensions de pièce : 10 m3 Taux de renouvellement d'air à l'heure : 2

Conditions et mesures pour la protection des consommateurs (par ex. conseils de comportement, équipement de protection personnel et protection au travail)

Voies d'exposition : Inhalation

Mesures consommateurs : Ouvrir les portes y fenêtres. Voies d'exposition : contact avec la peau

Mesures consommateurs : Porter un équipement de protection individuel., Voir point 8 de la

fiche de données de sécurité.

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC8c/E RC8f	EUSES v2.1.1		Tous			L'évaluation de l'exposition de l'environnement pour ce scénario n'est pas pertinente.

Consommateurs

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PC1	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - par inhalation, à court terme - systémique	3,28 mg/m ³	0,0754	
PC1	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - dermique, à court terme - systémique	2,31 mg/kg p.c. /jour	0,185	
PC1	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - par inhalation, à long terme - systémique	0,027 mg/m ³	0,000621	
PC1	Cons Expo v4.1	intérieur	Consommate ur - dermique, à long terme - systémique	0,019 mg/kg p.c. /jour	0,00152	

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

Page: 99 / 111



4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

VA-Nr

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach, Pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies: http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies:

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

N° du matériau Version: 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001 Date de création:

remplace la version: 3.20 100/111 Page:

1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES15: Utilisé comme réactif de laboratoire (pour la santé humaine uniquement), Utilisations industrielles, Utilisations professionnelles

VA-Nr

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: non applicable

Secteur d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,

éducation, spectacle, services, artisans)

SU24 - Recherche scientifique et développement

Catégorie de process : PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Autres informations : Substances chimiques de laboratoire (PC21)

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

liquide

Conditions : 1,1 Pa

Quantité utilisée

Quantité par Jour < 0.010 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 15 min

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 240 cm2 de poids corporel 70 kg

Volume respiratoire 10 m3/8 heures

Autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

À l'air libre / Dans des pièces fermées : Utilisation à l'intérieur.

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées., Aspiration locale

(LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.,

Aménagements industriels

Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision:

Date de révision:

09.01.2017

Spécifica

29.08.2001

remplace la version: 3.20 Page: 101 / 111 spécification 116454 VA-Nr



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC15	ECETOC TRA v2.0 Salarié	intérieur	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,48 mg/m ³	0,00327	Aspiration locale 90% (LEV 90%), < 15 minutes
PROC15	ECETOC TRA v2.0 Salarié	intérieur	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0034 mg/kg p.c. /jour	0,000162	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), < 15 minutes
PROC15	ECETOC TRA v2.0 Salarié	intérieur	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,034 mg/kg p.c. /jour	0,00162	Aspiration locale (LEV), < 15 minutes

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lors que les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 3.217 FR N du material spécification spécification

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 102 / 111

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES16: Utilisation dans des produits textiles

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: **ERC2 -** Formulation de préparations

ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

116454

Secteur d'utilisation : **SU5 -** Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de process : PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8b** - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

Autres informations : Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

(PC34)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC2: Formulation de préparations

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Quantité utilisée

Remarques

Quantité quotidienne par site

Remarques : non applicable

Montant annuel par site

non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue

Remarques : non applicable

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Air

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

eau

Mesures de management du risque : Pas d'exposition à attendre

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 3.20



Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

Type d'installation de traitement des : non applicable

eaux us ées

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une

VA-Nr

installation d'incinération de déchets appropriée.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Propriétés du produit

Conditions

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: 1,1 Pa

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition dermale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.3. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de s salariés pour :

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

: liquide

Conditions : 1.1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 104 / 111



Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.4. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour : PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de

liquide

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

(sauf indication contraire).

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition dermale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.5. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20

Page: 105 / 111

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.

VA-Nr

Forme physique / corporelle (au : liquide

moment de l'utilisation)
Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition dermale : <= 960 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées., Aspiration locale

(LEV)

Efficacité: 90 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects relevant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Efficacité: 90 %

2.6. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

: liquide

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Propriétés du produit

Remarques : Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 1 %.

Forme physique / corporelle (au

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : 15 min - 1 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 480 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects re levant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification
Date de création: 29.08.2001 VA-Nr

remplace la version: 3.20 Page: 106 / 111

Efficacité: 90 %



116454

3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC2/ER C6b			Tous			Non important pour ce scénario d'exposition.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification
Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 Page: 107 / 111 spécification 116454 VA-Nr



Travailleurs

·· a vamouro						
Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	9,7 mg/m³	0,0660	15 minutes - 1 heure
PROC5	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,4 mg/kg p.c. /jour	0,0667	Protection des mains 90 %, 15 minutes - 1 heure
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	9,7 mg/m³	0,0660	15 minutes - 1 heure
PROC8b	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,69 mg/kg p.c. /jour	0,0329	Protection des mains 90 %, 15 minutes - 1 heure
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	9,7 mg/m³	0,0660	15 minutes - 1 heure
PROC9	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,69 mg/kg p.c. /jour	0,0329	Protection des mains 90 %, 15 minutes - 1 heure
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,39 mg/m ³	0,00265	Aspiration locale 90% (LEV 90%), 15 minutes - 1 heure
PROC10	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0014 mg/kg p.c. /jour	0,000067	Protection des mains 90 %, Aspiration locale (LEV), 15 minutes - 1 heure
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	3,9 mg/m³	0,0265	15 minutes - 1 heure
PROC13	ECETOC TRA v2.0 Salarié		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,0068 mg/kg p.c. /jour	0,000324	Protection des mains 90 %, 15 minutes - 1 heure

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Les outils génériques d'évaluation ciblée des riques à l'exposition comme ECETOC Targeted Risk Assessment Tool (TRA) sont couramment et largement utilisés pour des évaluations de sécurité chimique sous REACH:

http://www.ecetoc.org/tra,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20

108 / 111 Page:



Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le

VA-Nr

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.

Dynasylan® GLYMO

Version: 3.21 / FR N° du matériau

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454

Date de création: 29.08.2001 remplace la version: 3.20 Page: 109 / 111

VA-Nr



1. Titre abrégé de la scène d'exposition - ES17: Utilisation lors de la fabrication de semiconducteurs et produits électroniques

Groupe d'utilisateurs principal : SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que

telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de dégagement dans

l'environnement

: ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'indusion sur ou dans une

matrice

ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Secteur d'utilisation : SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou

reconditionnement (sauf alliages)

SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et

optiques, équipements électriques

Catégorie de process : **PROC1** - Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC8b - Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou

vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Autres informations : Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)

Semi-conducteurs (PC33)

2.1. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition de l'environnement pour : ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Propriétés du produit

Remarques : 40 %

Quantité utilisée

Quantité quotidienne par site

Remarques : non applicable

Montant annuel par site

Remarques : non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue

Remarques : non applicable

Conditions techniques et mesures / Mesures organisationnelles

Air

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

eau

Mesures de management du risque : Pas d'exposition à attendre

Sol

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère.

Sédiment

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 29.08.2001

Date de création: remplace la version: 3.20

110/111 Page:

Mesures de management du risque : L'exposition attendue est légère dans le sédiment.

Conditions et mesures liées à des stations d'épuration des eaux usées urbaines

: non applicable Type d'installation de traitement des

eaux us ées

Conditions et mesures liées à un traitement externe des déchets

Traitement des déchets : Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une

VA-Nr

installation d'incinération de déchets appropriée.

2.2. Scénario de contribution pour le contrôle de l'exposition des salariés pour :

PROC1, PROC2, PROC8b, PROC9: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

Remarques 40 % Forme physique / corporelle (au liquide

moment de l'utilisation)

Conditions : 1,1 Pa

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : > 4 h

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par le management des risques

Exposition demale : <= 420 cm2 de poids corporel : 70 kg

Volume respiratoire : 10 m3/8 heures

Conditions techniques et mesures

Ventilation générale, Mesures de confinement, Des bonnes pratiques de travail sont exigées., Aspiration locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le dégagement, la dispersion et l'exposition

Ne manipuler le produit que par un personnel formé.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Conditions et mesures liées à la protection corporelle, l'hygiène et l'appréciation d'aspects re levant de la santé

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur. Efficacité: 90 %

Dynasylan® GLYMO

Version: N° du matériau 3.21 / FR

Date de révision: 09.01.2017 spécification 116454 Date de création: 29.08.2001

remplace la version: 3.20 Page: 111 / 111 VA-Nr



3. Estimation de l'exposition et renvoi à la source correspondante

Environnement

Scénario participant	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Milieu	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
ERC5/ER C6b			Tous			Non important pour ce scénario d'exposition.

Travailleurs

Scénario participan t	Procédé d'appréciation de l'exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'expositio n	RCR	Remarques
PROC9	OECD ESD Photoresist Use in Semiconductor Manufacturing		Salarié - par inhalation, à long terme - systémique			Pas d'exposition à attendre
PROC9	OECD ESD Photoresist Use in Semiconductor Manufacturing, Scénario Worst-Case.		Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,5 mg/kg p.c. /jour	0,0238	Protection des mains 90 %, > 4 heures

4. Directive pour utilisateur en aval, afin d'apprécier si l'utilisateur travaille dans la plage des limites fixées lors du scénario d'exposition

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir:

Information sur le scaling: http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/scaling-unter-reach,Ce document explique en termes simples quelles obligations découlent de l'ordonnance REACH pour les utilisateurs en aval et comment elles doivent être remplies :

http://www.echa.europa.eu/documents/10162/13634/du_nutshell_guidance_en.pdf,Si les conditions divergent du scénario pour les utilisateurs en aval, l'utilisation en aval peut encore valoir comme se trouvant à l'intérieur des conditions d'encadrement du scénario d'exposition lorsque les conditions suivantes sont remplies :

Lors de l'application de la méthode décrite dans ce scénario ou de l'utilisation d'un auxiliaire compatible (« Scaling »), il en résulte, pour les conditions modifiées, une exposition estimée plus faible ou égale aux valeurs indiquées dans le scénario.

Les paramètres échelonnables sont limités aux grandeurs pouvant être activement influencées par l'utilisateur en aval par adaptation de ses process et peuvent dépendre de la méthode utilisée pour l'estimation de l'exposition. Les suppositions de base du procédé comme par exemple la surface de peau exposée lors d'un process défini ne doivent pas être modifiées. Ceci est également valable pour les propriétés spécifiques aux substances comme par exemple la pression de la vapeur ou la vitesse de diffusion.